

DÉLIBÉRATION N° 2020/31 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL

DÉPARTEMENT DU GARD

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	19	19

DATE DE CONVOCATION ET D’AFFICHAGE
22 Juillet 2020

L’an DEUX MILLE VINGT

et le 27 Juillet

à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tavel, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude PHILIP, Maire.

Présents outre le Maire : HERNANZ Pascale, JULIER Bernard, ROCHER Christelle, BERMOND-GONNET Richard, FLORENSON Séverine, BOURGADE Franck, LE BIHAN Marguerite, CHARLES Céline, DAANEN Jean-Pierre, CAYOL Flavie, ROZIER Pascal, BARETTINI Marina, GRIEU Vincent, BARAC Jacques, MARTINEZ-ANDRIER Anne-Marie, SOUCHE Richard.

Procurations : Xavier TERNISIEN à Jacques BARAC, Florian ANDRE à Franck BOURGADE.

Monsieur BERMOND-GONNET Richard a été désigné secrétaire de séance

OBJET : NOMINATION DE RUES
RAPPORTEUR : Franck BOURGADE
EXPOSE

Il est proposé de procéder à dénomination de 5 éléments de la voirie qui à ce jour ne disposent pas d’identification formelle en termes d’adressage.

Deux cas s’imposent :

- La clarification de nouvelles adresses pour des administrés qui subissent les désagréments d’une numérotation incohérente ayant des conséquences importantes dans leur vie quotidienne du fait de difficultés pour les localiser (services de secours, visite de médecins, fibre optique, livraisons...);
- La création de nouveaux lotissements.

PROPOSITION

Suite à la réunion Maire/Adjointes du 21 juillet 2020, il est proposé au conseil municipal de nommer les 5 lieux suivants :


DÉPARTEMENT DU GARD
Sites existants nécessitant une clarification d'adressage :

- Qui jouxte la rue des Comeyres : proposition : « Impasse des Comeyres »
- Qui jouxte la rue des Lauzes : proposition « Impasse des Lauzes »

Nouveaux lotissements

- Lotissement La Véraison, situé rue Saint Yvonne : proposition « Impasse des Clairettes »
- Lotissement l'enclos des cépages, situé ancien chemin de Lirac et chemin de Vacquières : proposition : « traverse des Grenaches »
- Lotissement Via Romana, route Romaine : proposition « Impasse Via Romana ».

DÉCISION

Le conseil municipal, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, arrête les noms des voies concernées :

- « Impasse des Comeyres »
- « Impasse des Lauzes »
- « Impasse des Clairettes »
- « Traverse des Grenaches »
- « Impasse Via Romana »

Et **APPROUVE** la proposition susmentionnée par :

Vote	Nombre	NOMS
Contre		
Abst.		
Pour	19	

Fait et délibéré à Tavel,
le 27 juillet 2020

Le Maire
Claude PHILIP

